



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.fr/contenu/agenda-des-evenements/article/seminaire-d-echanges-et-de>

Séminaire d'échanges et de réflexions - Premier bilan de l'expérimentation du dispositif loi Brottes ici et ailleurs : de sa conception à son implémentation - Quels retours ? Quels enseignements ?

Date de mise en ligne : mardi 20 septembre 2016

- contenu - Agenda des évènements -

OIEau

Depuis 2014, la Communauté de l'Eau de la région Urbaine de Grenoble mène un chantier de sensibilisation à l'échelle du SCoT sur la problématique de l'accès social à l'eau. Elle accompagne également depuis début 2015 le processus d'expérimentation Loi Brottes engagé par la Métropole Grenobloise.

Afin d'informer et aider les collectivités dans leurs réflexions sur la conception et/ou la mise en oeuvre d'une tarification sociale de l'eau, la plateforme propose **un séminaire de restitution de l'expérimentation du dispositif loi-Brottes qui se tiendra le 20 septembre 2016 de 13H à 18H30.**

Ce séminaire qui fait suite à celui qui s'est tenu en juillet 2015 sur les enjeux de l'accès social et ses outils dans le cadre de loi Brottes, et a pour objectif de réunir les acteurs impliqués dans la conception et la mise en oeuvre de ce nouveau dispositif sur le territoire autour d'un premier bilan.

Si l'enjeu de cette rencontre vise l'échange et un retour réflexif sur la mise en oeuvre par l'ensemble des acteurs pour penser les améliorations nécessaires à l'expérimentation en cours, il s'agira également de confronter le retour d'expérience de Grenoble--Alpes Métropole à celui d'autres collectivités locales qui seront invitées à contribuer à cet échange collectif.

Pour favoriser la contribution aux débats des différentes catégories d'acteurs impliquées dans cette expérimentation : acteurs politiques, acteurs des politiques sociales locales, et acteurs gestionnaires des services d'eau, les temps d'échanges et de discussion avec les participants seront privilégiés.